

RETOUR EN IMAGES DE L'ÉDITION 2018



SALON 3^{ème} Edition
des **MAIRES**, des **ELUS LOCAUX** et des **DECIDEURS PUBLICS** de l'**AIN**

Aménagements,
Bâtiment,
Développement durable,
Equipements et services,
Financement,
Gestion,
Travaux publics ...

design | NOTREUIL | AIG

AINTEREXPO BOURG-EN-BRESSE - VENDREDI 19 OCTOBRE 2018

UN ÉVÉNEMENT



ORGANISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC





Mot du Président

Le Président Etienne BLANC et les membres du Conseil d'administration de l'AMF de l'Ain, porteur de cette 3ème édition du Salon des Maires, des élus locaux et des décideurs publics de l'Ain, remercie très chaleureusement.

...Les 1 800 participants, élu(e)s, personnels territoriaux, et partenaires des collectivités territoriales,

...les personnalités départementales, régionales, nationales et tout particulièrement Monsieur André FLAJOLET, Vice-Président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, représentant le Président François BAROIN,

...les nombreux élus à nos travaux de l'Assemblée générale et les intervenants des 3 thématiques de l'après-midi,

... les 14 grands partenaires de ce salon, les 100 exposants,

...et toutes les personnes et/ou structures, trop nombreuses pour être ici citées, qui ont apporté une pierre à la réussite de cette édition 2018 !

Ensemble, nous avons fait de ce rendez-vous annuel, un moment unique de rencontres, d'échanges et de réflexion, sur l'avenir de nos territoires et l'importance du travail quotidien des élu(e)s communaux et communautaires afin de préserver la qualité de vie de nos concitoyens.

Ce grand rassemblement au centre du département constitue un évènement marquant de la vie de nos territoires et de notre association, au cours duquel les actualités des collectivités sont au centre de toutes les attentions.

Alors que nous avons entamé la 5ème année de notre mandat et que l'échéance des prochaines élections municipales se rapproche, les élus locaux demeurent mobilisés et n'oublient pas leurs priorités quotidiennes, rythmées par les nombreux dossiers à traiter et par les réformes et responsabilités nouvelles qui ne cessent d'incomber aux collectivités, dans le contexte économique et financier que nous connaissons.

La mission des élus locaux est devenue de plus en plus complexe et ces derniers, sont désormais en formation permanente ! Plus que jamais, le mandat 2014-2020 marque l'entrée

des élus dans l'ère du changement permanent et souligne le nécessaire capacité d'adaptation dont ils doivent faire preuve à chaque instant pour exercer leurs missions et répondre aux besoins des populations.

Nos collectivités, piliers et à la fois fondations de l'Etat et de la République, ne sauraient manquer d'attention et de reconnaissance, cette reconnaissance qui va en premier lieu à celles et ceux qui s'engagent dans la vie publique et qui ne demandent rien de plus que l'on préserve leurs capacités d'agir au service des populations et de cette proximité à laquelle sont attachés les françaises et les français.

Se retrouver, se renseigner, faire part de ses expériences et de ses pratiques diverses, consolider les liens qui unissent les élus de notre département, voilà tout l'objectif de notre rassemblement départemental, utile à chacune de vos collectivités.

Chers Elus, chers collègues, chers Partenaires, chers Exposants et chers visiteurs, à toutes les personnes ayant contribué à cet événement, recevez mes plus cordiales salutations !

Etienne BLANC

Président de l'Association Départementale des Maires & Présidents d'Intercommunalité de l'Ain

1er Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Maire de Divonne-les-Bains



01

Le Salon des Maires 2018 a fait carton plein]

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Enedis accompagne la Transition Energétique

Les réseaux électriques jouent un rôle clé dans la transition énergétique des territoires

- Energies renouvelables et auto-consommation
- Equilibre du système
- Equilibre local entre production et consommation
- Pilotage intelligent des réseaux (stockage, flexibilité)
- Réseaux électriques intelligents dont Linky
- Véhicules électriques et bornes de recharges

Enedis, gestionnaire du système de distribution électrique, modernise les réseaux d'électricité et déploie le compteur communicant Linky

Enedis à mes côtés

Téléchargez l'application

PlayStore
AppStore

www.enedis.fr

An infographic with a blue and green color scheme. It features a central illustration of a city skyline with a yellow Linky smart meter on a building. Surrounding this are several circular callouts containing text and icons related to smart grids and renewable energy. At the bottom right, there is a graphic of a hand holding a smartphone displaying the Enedis app interface, with buttons for downloading it from the PlayStore and AppStore.

Salon des maires et des élus locaux de l'Ain 2018 : « Ne lâchez rien ! »

La troisième édition du salon des maires, des élus locaux et décideurs publics de l'Ain, organisée le 19 octobre à Ainterexpo à Bourg-en-Bresse a fait carton plein avec 1800 participants. Si cet événement était l'occasion pour les élus et agents publics de rencontrer leurs principaux partenaires économiques, institutionnels ou associatifs, l'assemblée générale de l'AMF de l'Ain et les trois ateliers organisés au cours de l'après-midi ont permis aux édiles d'échanger sur les actualités des collectivités et sur leur mission devenue de plus en plus complexe. L'engagement des élus de proximité a été salué à plusieurs reprises et ces derniers ont été invités à , dans un contexte de baisse de dotations, d'inquiétude et d'incertitude sur l'avenir des collectivités territoriales.



Les 6 vœux des élus locaux

Au terme d'un travail réalisé avec les communes et intercommunalités du Département, la Commission des Vœux de l'AMF a retenu six vœux, qui ont été longuement débattus au cours de l'assemblée générale.



Autour de René Dulot, Président de la Commission des vœux de l'AMF de l'Ain

- ▶ Vœu pour que les partenaires du réseau administratif des communes n'assèchent pas leurs aides, malgré la rigueur des temps présents.
- ▶ Demande de retour urgent à un traitement fiscal spécifique des indemnités de fonction des élus municipaux.
- ▶ Demande de rétablissement de la procédure de cession gratuite à la commune, dans la limite de 10 %, à l'occasion d'opérations d'urbanisme privées
- ▶ Vœu pour que l'Etat soit à la hauteur de sa tâche en matière d'ordre public.
- ▶ Vœu pour que l'Etat s'abstienne de prendre de son propre chef des décisions qui ont des conséquences financières directes pour les communes et contredisent leur libre administration.
- ▶ Vœu pour l'assouplissement des normes qui nous avait été promis en compensation de l'amointrissement de nos moyens financiers, ainsi que de toutes les lourdeurs qui ralentissent l'action des communes.

REMERCIEMENTS

Le Président Étienne Blanc et les membres du Conseil d'administration de l'AMF de l'Ain, porteur de cette 3^e édition du Salon des Maires, des élus locaux et des décideurs publics de l'Ain, remercient très chaleureusement toutes les personnes et/ou structures qui ont apporté une pierre à la réussite de cette édition 2018 !





Transferts de compétences entre communes et EPCI : « Le maire toujours responsable »

Maître Guillaume Dumas, avocat spécialiste en droit public au barreau de Lyon a donné une conférence sur les transferts de compétences entre les communes et les établissements publics de coopération intercommunale. Rappelant les principaux textes législatifs à l'origine de ces transferts, dont la loi Nôtre de 2015, l'avocat a donné plusieurs exemples de compétences qui peuvent être dévolues aux intercommunalités, sous certaines conditions : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), l'eau et assainissement, le pouvoir spécial de police, etc. Interrogé par les élus sur des exemples concrets, maître Dumas a démontré l'opacité de la législation. Dans bien des cas, même si une compétence relève de l'intercommunalité, la responsabilité administrative ou pénale des maires peut toujours être engagée.

La suppression de la taxe d'habitation : « Une mauvaise réforme »

De nombreux élus se sont retrouvés autour du Professeur François Aubert, de l'Université de Clermont Auvergne, afin d'évoquer l'incidence financière sur les communes de la suppression de la taxe d'habitation. Ce dernier a clairement fustigé cette mesure, s'interrogeant sur l'effectivité de la compensation qui variera d'une intercommunalité à l'autre et d'un département à l'autre. De plus, selon lui, cette réforme créera un déséquilibre entre les locataires qui ne paieront plus d'impôt et les propriétaires qui concentreront la totalité de la manne fiscale. Le professeur a effectué des simulations concernant plusieurs communes de l'Ain, pour lesquelles le transfert du foncier (hors compensation), ne compenserait pas la perte de la taxe d'habitation. « Ces communes seraient obligées d'augmenter l'impôt sur le foncier bâti de 5 à 40 % pour compenser le manque à gagner » a affirmé François Aubert, qui a qualifié la suppression de la taxe d'habitation de « mauvaise réforme ».



Dépenses des collectivités : « Un couvercle sur la tête »



Lors de la table ronde « Quelle contractualisation pour les investissements des collectivités ? », les élus ont débattu du dispositif d'encadrement des dépenses de fonctionnement concernant 322 collectivités et intercommunalités, qui constitue la pierre angulaire de la stratégie du gouvernement pour maîtriser les dépenses locales. Celui-ci se traduit par une limitation de la hausse des dépenses de fonctionnement à 1,2 % par an. Jean Deguerry, Président du Conseil départemental (seule collectivité de l'Ain concernée par ce dispositif), a rappelé qu'il avait refusé de signer ce contrat avec l'Etat au motif que les efforts entrepris avant 2017 n'étaient pas pris en compte, alors que le

Département avait coupé 18 millions de frais de fonctionnement depuis 2015. « L'Etat nous met un couvercle sur la tête ! Cette mesure ne tient pas non plus compte de l'évolution démographique. L'Ain enregistre plus de 6000 nouveaux habitants par an, ce qui est considérable sur une population de 635 000 âmes » a déploré Jean Deguerry. Les élus communaux et intercommunaux ont, quant à eux, fait part de leur crainte de l'extension de ce dispositif à leurs collectivités, alors que l'Etat les oblige à prendre toujours plus de nouvelles compétences. Enfin, convenant que les collectivités territoriales doivent faire des économies, Etienne Blanc a réclamé une vraie loi de décentralisation.

Retour en images]



2 - Sur le stand de la Banque Alimentaire, lors de la visite inaugurale du salon, Etienne Blanc, Président de l'AMF de l'Ain et Premier Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est entretenu avec les membres de la Banque alimentaire de l'Ain sur la situation de l'Association et de ses bénéficiaires.

3 - Lors de l'Assemblée générale de l'AMF de l'Ain, les élus locaux ont pu échanger sur leurs préoccupations avec les députés, sénateurs, conseillers régionaux et départementaux, représentants de l'AMF, ainsi que le Préfet de l'Ain.



1 - Salle comble pour l'Assemblée générale de l'Association des maires de France (AMF) de l'Ain. Au total, l'événement a rassemblé plus de 1800 participants.



4 - René Feyeux maire d'Ozan et son adjoint Georges Darbon, Henri Guillermin premier Vice-Président de la Communauté de Communes de Bresse et Saône et Claude Jacquet, Président du CNAS de l'Ain posent avec les membres de l'équipe de la Délégation départementale du Comité national d'Action sociale (CNAS).



5 - Étienne Blanc sur le stand Groupama.



6 - Sur le Stand de la fédération des centres sociaux. Plus de 100 exposants étaient présents au salon.



7 - Rachel Mazuir et Vincent Gaud sur le stand de la Voix de l'Ain.

8 - Le stand de l'aide à domicile pour tous.



10 - Les représentants de l'association Alfa3A ont saisi l'occasion du passage des élus sur leur stand pour leur présenter le nouveau dispositif Form'toît au profit des apprentis, des alternants, des stagiaires en recherche de logement.



9

9 - Ici c'est l'Ain. Véronique Baude, Vice-présidente déléguée au tourisme, au patrimoine naturel, à l'environnement et au développement durable au Conseil départemental et maire adjointe à Divonne-les-Bains, Isabelle Franck, élue de Ceyzériat, Jean-Yves Flochon, Vice-président délégué à l'aménagement, aux aides aux communes, à l'habitat, à la ruralité et l'agriculture au Conseil départemental, et maire de Ceyzériat, Cédric Bargot, Directeur du développement territorial au Département, Jean-Philippe Guérin, directeur du développement territorial adjoint sur le stand «Ici c'est l'Ain».



10



11



12

13 - Sur le stand de la section départementale de l'Association des maires de France (AMF) et de l'Association des Anciens Maires et des Adjoints de l'Ain (ADAMA), de gauche à droite : Jean Merle, maire honoraire de Montracol, Jaqueline Fournet élue de Jassans-Riottier et Secrétaire générale de l'ADAMA 01, Marie-Louise Dubois, maire honoraire de Douvres.



13



14

12 - René Flageolet, Vice-Président de l'AMF, représentait François Baroin lors de l'assemblée générale de la section de l'Ain. Il a ensuite rencontré les partenaires et exposants du salon.

11 et 14 - Afin de fêter la 100 000^e prise éligible à la fibre optique dans l'Ain, le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) a remis des trophées à ses partenaires élus afin de les remercier pour leur engagement : Etienne Blanc Président de l'AMF de l'Ain et Premier Vice-Président en charge des Finances publiques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Jean Deguerry, Président du Conseil départemental, Bernard Grison Président de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, Patrick Chaize, Sénateur de l'Ain et conseiller municipal de Vonnas ainsi qu'à Bernard Prin, maire de Nivigne et Suran.

Annonces légales et marchés publics

La Voix de l'Ain est votre partenaire



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

► Alison BOULY/Pascale Thomas
Gestion des annonces légales
Annonces.legales@voixdelain.fr
04 74 23 80 70

► Monique JUMELIN
Gestion des annonces légales
04 74 23 80 72

► Damien BRUYERE
Chargé de clientèle
d.bruyere@voixdelain.fr
04 74 23 80 71 / 06 43 47 55 77

À savoir

La dématérialisation des marchés publics devient obligatoire à compter du 1^{er} octobre 2018 pour la majorité des marchés publics. Ceci signifie que pour la plupart des marchés publics les acheteurs publics devront déclarer irrégulières les offres qui leur seront transmises au format papier.

Le service des Annonces légales et judiciaires de La Voix de l'Ain accompagne depuis de nombreuses années les collectivités (communes, intercommunalités, Département...), les entreprises et les professionnels du chiffre dans toutes les étapes de la publication de leurs annonces dans nos colonnes. Partenaire référent des organismes publics et/ou acteurs privés du marché, reconnu pour son sérieux et la qualité de son service, notre hebdomadaire est un support leader.

Pour vos marchés publics, La Voix de l'Ain vous propose :

- La publication de votre marché dans nos colonnes au tarif préfectoral en vigueur + une publication gratuite de l'avis sur notre portail marchés à visée nationale www.lavoixdelain.fr onglet Marchés Publics.
- Pour les marchés < à 90 k€ HT, un forfait avantageux équivalant à 50% du tarif préfectoral en vigueur + une publication sur notre plateforme également.

Et surtout pour la dématérialisation, La Voix de l'Ain vous propose :

- Une plateforme intuitive à portée nationale répondant aux exigences constantes de la

réglementation en vigueur.

- Une dématérialisation totale pour seulement 85 € HT comprenant : Mise en ligne de l'avis, du Dossier de Consultation des Entreprises et réception électronique des offres.
- Une formation à l'outil, un accompagnement et un suivi par votre chargé de clientèle tout au long de votre processus de dématérialisation : disponibilité sans faille par téléphone ou email, réalisation des mises en ligne, chargement des DCE selon les cas, paramétrage de réception électronique, déplacements pour aide au paramétrage de votre poste et formation à l'ouverture des plus électroniques ou autre fonctionnalité de l'outil.

10 Raisons de choisir La Voix de l'Ain

- Hebdomadaire numéro 1 du département
- Réception des annonces jusqu'au mercredi 10h pour parution le vendredi de la même semaine
- Envoi immédiat de l'attestation de parution pour un traitement rapide de vos formalités
- Relecture des annonces
- Annonces classées par rubrique pour une meilleure lisibilité
- et facilité de recherche d'informations
- Devis rapide avant parution sur demande
- Centralisation de vos annonces pour toute la France
- Demande d'inscription au BODACC (à votre demande)
- Envoi d'un journal justificatif le jour de parution
- Une facture par affaire

Gagnez du temps, ouvrez l'Aindex

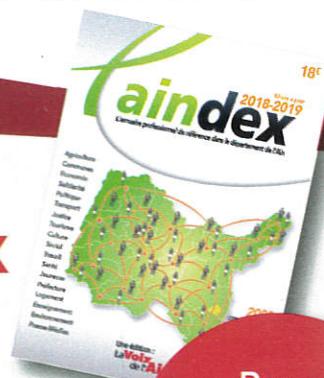
L'Aindex est un annuaire regroupant les coordonnées directes de milliers de décideurs, d'élus et professionnels du département de l'Ain. Remis à jour chaque année, il permet à ses utilisateurs de gagner un temps précieux.

► Vous cherchez :

Les élus du territoire, les associations départementales, les professionnels...

► Retrouvez les catégories suivantes :

Agriculture, communes, économie, solidarité, politique, transport, justice, tourisme, culture, social, travail, santé, jeunesse, préfecture, logement, enseignement, environnement, presse-médias



Pour le commander, contactez le 04 74 23 80 62

**COLORE
TON
VILLAGE**

////////ACTION
PARTICIPATIVE

I APPEL À CANDIDATURES I

Envoi des candidatures avant le 30/11/2018 - Règlement du concours sur <http://www.caue01.org/fr> - Contact 04 74 21 11 31

01 AIN
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

AIN
Architectes
Urbanistes

Weber
Architectes

Seigneurie
Architectes

Le CAUE de l'Ain propose une action de sensibilisation, de conseil et d'innovation auprès de communes rurales de l'Ain pour retrouver un cadre de vie harmonieux par l'utilisation de la couleur.

La couleur est d'un usage courant qui peut redonner une nouvelle dynamique à la vie des villages, grâce à la participation de ses habitants lors de formations et ateliers participatifs.

C'est en choisissant ensemble, lors de séances de terrain et en salle, que nous pouvons établir une palette d'harmonie colorée et la mettre en œuvre sur des éléments bâtis déterminés, avec l'accord et par les habitants et leurs élus.

L'appel à projets **COLORE TON VILLAGE** est ouvert aux communes de moins de 2 000 habitants adhérentes au CAUE de l'Ain

La date limite de dépôt des candidatures est le 30 novembre 2018

Renseignements sur www.caue01.org ou au CAUE de l'Ain (tél. 04 74 21 11 31)

Programme de formation 2019

Elus, techniciens des collectivités, architectes, professionnels de l'aménagement, le CAUE de l'Ain vous propose, pour l'année 2019, de vous former sur des thématiques que vous rencontrez régulièrement dans vos missions.

Organisée sur deux jours, chaque formation comporte un temps en salle plus théorique et un temps sur le terrain, permettant de confronter théorie et pratique.

Le CAUE de l'Ain, organisme de formation

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain (CAUE) est un organisme de formation enregistré sous le n° 84010196301 et validé par Datadock. Nos formations sont donc finançables et référencables par les OPCA. Le CAUE dispose de droit de l'agrément de formation des élus mentionné à l'article L. 1221-1 du code général des collectivités territoriales (agrément CNFEL).

Patrimoine architectural - Connaître et agir sur le patrimoine dans l'Ain

Objectifs :

- > Connaître le nouveau contexte réglementaire
- > Comprendre les spécificités du patrimoine des pays de l'Ain
- > Appréhender un monument ou ensemble bâti remarquable
- > Agir pour préserver ce patrimoine
- > Connaître les solutions techniques et financières

Publics : élus, techniciens des collectivités, architectes et animateurs de patrimoine
Dates : mardi 12 février et mardi 12 mars 2019

Le permis d'aménager

Objectifs :

- > Connaître le contexte réglementaire
- > Comprendre les spécificités de l'aménagement dans les pays de l'Ain
- > Maîtriser le processus d'élaboration du dossier du permis d'aménager
- > Comprendre les réalités du terrain d'un permis d'aménager
- > Veiller aux équilibres sociaux, financiers et environnementaux

Publics : élus, techniciens des collectivités territoriales et professionnels de l'aménagement
Dates : mardi 9 avril et mardi 14 mai 2019

La couleur

Objectifs :

- > Appréhender les notions de bases de la couleur
- > Saisir l'importance de la couleur comme facteur de l'identité du lieu
- > Apprécier une teinte en fonction du contexte, en vision lointaine dans le paysage puis à l'échelle d'une rue et d'un bâtiment
- > Sélectionner les couleurs selon leurs supports, selon les types d'enduits, selon la partie du bâtiment à traiter
- > Apprendre l'utilisation des nuanciers

Publics : élus et habitants des communes candidates à l'appel à projets « Colore ton village »

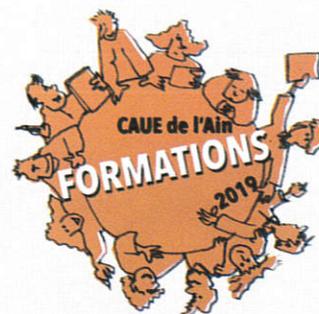
Dates : mardi 18 juin et mardi 10 septembre 2019

Le Paysage en projet - Connaître et agir sur les paysages de l'Ain

Objectifs :

- > Connaître les notions élémentaires du paysage (motifs, structures, unités, atlas, etc.)
- > Appréhender et décrire un projet de paysage
- > Avoir des réflexes propices au projet de paysage

Publics : élus, techniciens des collectivités, architectes et animateurs de paysage
Dates : mardi 24 septembre et mardi 15 octobre 2019



Programme et inscriptions à télécharger sur www.caue01-formation.org

01 AIN

caue

34, rue Général-Delestraint - 01000 BOURG-EN-BRESSE

Tél. 04 74 21 11 31 - contact@caue-ain.com - www.caue01.org

LA CAPEB ET LA CNATP DE L'AIN, deux organisations professionnelles pour

... CONSEILLER
... ACCOMPAGNER
... DÉFENDRE

... les entreprises du bâtiment

... les entreprises du TP et du paysage



Tél. 04 74 23 19 50 • capeb01@capeb-ain.fr • capeb-ain.fr

Tél. 04 74 23 93 48 • cnatp01@wanadoo.fr

104 boulevard Edouard-Herriot • 01440 Viriat 

Un engagement quotidien auprès des entreprises

Nos coopératives artisanales au service de vos projets :



Koesio
H a b i t a t

La solution coopérative



Ain Assainissement et Environnement Services



OFFRE GLOBALE DE RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

Ensemble partageons une vision économique au service de l'utilité sociale, d'une mise en œuvre éthique, d'une dynamique de développement fondée sur un encrage territorial.

Tél. 04 74 50 83 38
ensemble@koesio.fr 

ASSAINISSEMENT TERRASSEMENT

Conception, réalisation, entretien.
Un réseau d'artisans garantissant un travail efficace et soigné.
Interlocuteur de proximité et disponible.

Tél. 04 74 50 83 38
ain-assainissement.fr

PROXIMITÉ COMPÉTENCE

Un vaste réseau de paysagistes au sein d'une coopérative.

Tél. 04 74 50 83 38
paysages_jardins_services@orange.fr
ain-paysages-jardins-services.com

La Voix de l'Ain, c'est :

- 5 éditions
- Plus de 400 points de vente
- Des numéros spéciaux
- Des guides thématiques
- Un site web : www.lavoixdelain.fr

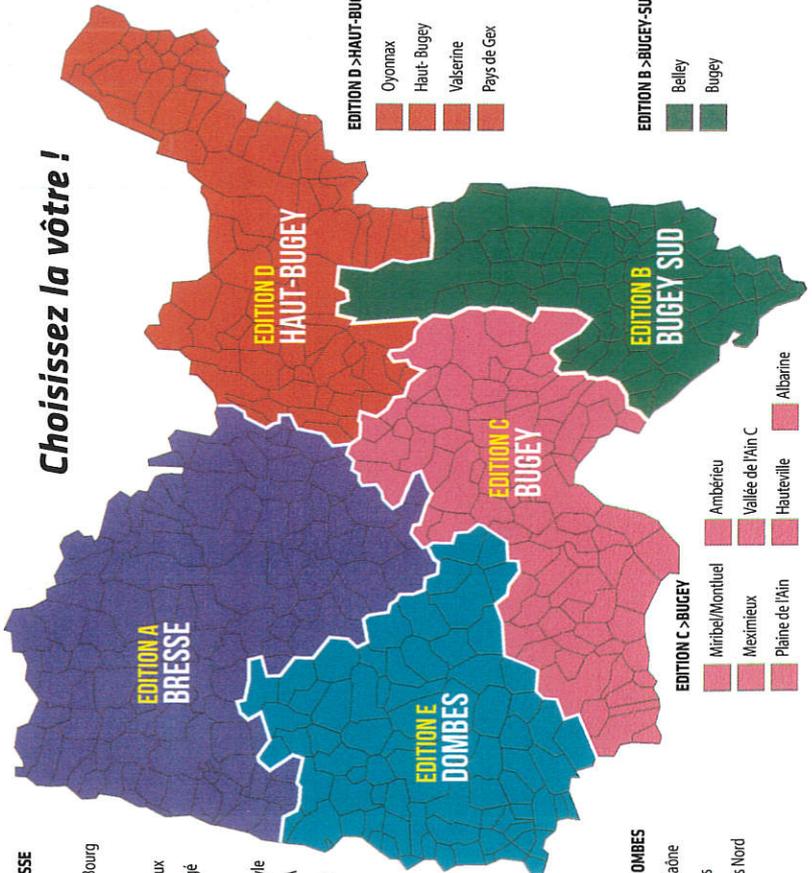


NOUVELLES EDITIONS

La Voix de l'Ain

BRESSE DOMBES HAUT-BUGEY BUGEY SUD

- EDITION A > BRESSE**
- Bourg
 - Autour de Bourg
 - Bresse
 - Pont-de-Vaux
 - Pays de Bâgé
 - Mâcon
 - Bord de Veyle
 - Vallée Ain A
 - Revermont



Choisissez la vôtre !

- EDITION E > DOMBES**
- Val de Saône
 - Dombes
 - Dombes Nord



Contact

Nicolas Guillard

04 74 23 80 52

n.guillard@groupehcr.fr

La Voix de l'Ain



OUI, je m'abonne à La Voix de l'Ain pour un an (52 numéros) pour seulement 79 € au lieu de 88,40 €, soit -10% de réduction

OUI, je bénéficie de l'édition numérique pour 5 € de plus

Je choisis mon édition : Bresse Dombes Bugey Haut-Bugey Bas-Bugey

Raison sociale _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tél. _____ E-mail _____

Champ obligatoire pour accéder à la version numérique.

Coupon à envoyer avec votre règlement à La Voix de l'Ain - Centre de gestion des abonnés
CS 20088 - 01003 Bourg-en-Bresse cedex ou à diffusion@groupehcr.fr

Offre réservée aux professionnels

Uniquement pour les nouveaux abonnés.

OFFRE D'ABONNEMENT POUR VOUS LES PROS

79 € TTC au lieu de ~~88,40 €~~

-10% de réduction

Votre abonnement numérique pour 5 € de plus

- 52 numéros
- Tarif réduit
- Suppléments thématiques
- Journal local
- Édition ciblée
- Une semaine d'info
- Une lecture de qualité pour votre clientèle